

MAIRIE DE VILLEMADÉ

82130

La prochaine séance du Conseil Municipal se déroulera le lundi 15 septembre à 18 heures 30 à la mairie pour délibérer sur les affaires énoncées ci-dessous :

Ordre du jour

- Approbation de la séance du 23 juin 2025.
- Cession de terrain à Tarn-et-Garonne Habitat (annule et remplace la délibération 11/2025).
- Rénovation énergétique de l'école élémentaire : modification du plan de financement relatif à la demande de subvention auprès du Département.
- Achat d'un ordinateur portable et d'une armoire pour la classe de cycle 3, de chaises pour la cantine scolaire : demande du fonds de concours au GMCA.
- Délibération pour la mise en place de la participation obligatoire au financement des garanties de la protection sociale complémentaire pour le risque "santé" à partir du 1er janvier 2026.
- Délibération portant désignation du référent signalement des actes de violence, de discrimination, de harcèlement et d'agissement sexiste (AVDHAS) et adhésion à la mission facultative proposée par le Centre de Gestion de Tarn-et-Garonne.
- Délibération relative aux autorisations d'absence.
- Remplacement d'un agent en raison de son départ en retraite.